

## Intitulé du poste : MEDECIN VASCULAIRE

Pôle de référence : Cardiovasculaire et Métabolique

(Assistant ou Praticien Hospitalier), nous recherchons notre deuxième praticien temps plein pour poursuivre le développement de l'Unité de Médecine vasculaire.

### Présentation de l'établissement

Le Centre Hospitalier Andrée Rosemon est le 1<sup>er</sup> établissement de santé de Guyane répondant à 44% des besoins de santé du département : 250 médecins, 2175 professionnels soignants et administratifs

**Activité :** chaque année plus de 52 000 patients, 30 600 séjours, 4 000 naissances, 6200 interventions chirurgicales, 50 000 passages aux urgences- 661 lits – 8 salles d'opérations et d'interventions – 3 salles de radiologie avec capteurs plans.

Le Centre Hospitalier est en pleine restructuration avec la création de nouvelles activités et la modernisation du plateau technique (IRM 3 tesla récemment installé) Il est également sur la voie de l'universitarisation avec des équipes de recherche clinique actives et notamment un CIC EC.

### Descriptif du poste proposé

- Toutes explorations fonctionnelles vasculaires
- Thérapeutique ambulatoire non invasive : traitement endoveineux des varices
- Activités pluridisciplinaires : FAV, RCP vasculaire, dépistage vasculopathie du drépanocytaire
- Coopération régionale : activité décentralisée dans les CDPS, centralisation de la prise en charge des patients vasculaires du GHT (comprenant toute la Guyane)
- Liens fonctionnels forts avec les services d'Imagerie Médicale (imagerie vasculaire en coupe), Cardiologie (filiale MTEV, échocardiographie), dermatologie universitaire (plaies chroniques), permettant une activité mixte selon les affinités.
- Universitarisation : agrément pour la formation des internes spécialistes en vasculaire et médecine générale. Réunion de formation continue vasculaire et sujets transversaux. Animation de RMM. Publications avec le support d'un CIC dynamique.

### Conditions de recrutement

Poste de PH prioritaire ou PHC (échelon 4 à 11 selon expérience professionnelle) rémunération + 40%  
Soutien logistique pour l'installation.

- Pour les PH : prise en charge du transport aérien et des frais de déménagement pour la famille + congés bonifiés (1mois tous les 3 ans).
- Pour les PHC : prise en charge du transport aérien.

### Personnes à contacter

Dr Marie-Paule JOLY : [Marie-paule.joly@ch-cayenne.fr](mailto:Marie-paule.joly@ch-cayenne.fr) (responsable de service)

DIRECTEUR DES AFFAIRES MEDICALES : M. Jean-Louis Duong Quang Trung : [jean-louis.duong@ch-cayenne.fr](mailto:jean-louis.duong@ch-cayenne.fr)

Mme Nicole CAHAREL : [nicole.caharel@ch-cayenne.fr](mailto:nicole.caharel@ch-cayenne.fr) – Direction des Affaires médicales